

## Soldes d'après-Noël

L'Asulf continue, année après année, et cela depuis 1993, à dénoncer l'anglicisme « Boxing day » dont on se sert, sinon à tort du moins inutilement, pour désigner les soldes du lendemain de Noël. Les campagnes passées ont donné de bons résultats. De grands magasins ont mis de côté l'expression. Mais il y a encore des réticences et des résistances, souvent de la part des commerçants francophones. Les mauvais plis sont difficiles à corriger ou à effacer.

En novembre, monsieur Auclair a écrit à 300 publicitaires et agences de publicité et les a invités à recommander à leurs clients l'usage de « Soldes d'après-Noël » (ou de l'Après-Noël), de « Soldes du lendemain de Noël », d'« Après-Noël » ou d'autres expressions que le milieu pourrait inventer. La lettre était accompagnée d'une liste des entreprises, une cinquantaine, qui utilisent maintenant des expressions françaises.

## Yves Martin honoré

Un membre de l'Association, monsieur Yves Martin, a été décoré de la médaille Georges-Henri-Lévesque, premier doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. La récompense lui a été remise le 29 octobre dernier. Elle couronne la carrière de monsieur Martin qui a été, en particulier, recteur de l'Université de Sherbrooke, directeur de la Régie de l'assurance-maladie et fondateur de l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail du Québec, en plus d'avoir été conseiller spécial de deux premiers ministres du Québec. L'Asulf félicite monsieur Martin.

## Station Laurier Québec / CHUL

On se rappelle que la mal nommée « Place Laurier » est devenue Laurier Québec en 2007. Par la suite, le Réseau de transport de la Capitale avait négligé de changer le nom de la station d'autobus. L'Asulf a attaché le grelot. Monsieur Gilles Marcotte, le président du RTC à l'époque, a répondu à la demande de l'Association le 28 juillet dernier : la station deviendra « Station Laurier Québec / CHUL ».

Selon l'Asulf, la solution la plus correcte aurait été de donner la priorité au CHUL, un établissement public, et de mettre un trait d'union entre Laurier et Québec, comme on le fait avec les noms de personne (Autoroute Jean-Lesage). On aurait eu alors « Station CHUL / Laurier-Québec ».

## SOMMAIRE

Éditorial : Optimisme ou pessimisme langagier	2
Un exemple du Nouveau-Brunswick	2
Puis-je vous être utile ?	3
Une impropiété : Terminus	3
Trait d'unionite	3
Équipe-Québec	4
Hommage à Étienne Giasson	4
Feu « Lyon Airports »	4

« ... qui peut le plus peut le moins. Tel qui maîtrise le français dans sa forme correcte ou soutenue... peut aussi écrire et s'exprimer en charretier s'il le souhaite... Mais celui qui ne connaît que le niveau charretier reste condamné à vie à la charrette... »

(Claude Duneton, Le Figaro littéraire, 23 octobre 2008).

# Éditorial : Optimisme ou pessimisme langagier

Le professeur Claude Poirier, maître d'œuvre du magistral *Dictionnaire historique du français québécois* et directeur du Trésor de la langue française de l'Université Laval, fait part d'une hypothèse intéressante et roborative, mais discutable, dans une livraison récente de la revue Cap-aux-Diamants (n° 96, publiée en 2009).

Le professeur Poirier avance l'idée que les Québécois prennent leur distance de la France au moment où ils ont confiance en eux et s'en rapprochent lors des périodes de pessimisme ou de doute national. Il identifie deux grandes périodes, celle qui va de 1760 à 1840 et celle qui irait de 1840 à 1960. Le scientifique se prononce à peine sur les cinq dernières décennies.

Monsieur Poirier applique, en parallèle, son hypothèse à la perception globale que les locuteurs laurentiens ont de leur propre langue. Le français s'est affirmé ici entre la Conquête et 1840; on l'aurait méprisé et conquis à partir de ce moment-là et jusqu'en 1960. Mais les éléments concrets de preuve sont des plus minces.

Selon le chercheur, la défaite de 1759 aurait marqué le début d'une période de dynamisme du français parlé ici. Comme les Québécois « se sentaient en pleine possession de leurs moyens », ils auraient tenu la France à distance. On aurait formé des mots nouveaux, on aurait adopté des calques pour éviter de faire appel à des mots anglais, on aurait donné une graphie française à des expressions anglaises. On peut supposer que la langue des Québécois à ce moment-là a gagné en autonomie face au français de la mère-patrie. L'isolement aurait pu être une donnée péremptoire. Mais, de fait, on a observé de nombreux contacts directs avec la France.

Tout bascule par la suite. Les Britanniques envisagent l'anglicisation des francophones québécois. Le français bas-canadien ne serait pas du français ! susurre-t-on. Les intellectuels (Jacques Viger, Michel Bibaud) commencent

à alerter les locuteurs : il faudrait corriger les mauvaises habitudes et enrichir la langue.

Parallèlement, les échanges culturels sont rétablis avec la France : voyage de la Capricieuse, missions françaises (Vattemare vers 1840, Jérôme-Napoléon vers 1860), visites de Chapleau et de Mercier en Europe, établissement d'une première délégation à Paris, étudiants de plus en plus nombreux à traverser l'Atlantique, construction d'une maison d'étudiants à Paris, arrivée d'un fort contingent de religieux français. Les échanges entre la France et le Québec après 1840 et jusqu'en 1960 se réaliseraient au moment où les Québécois commencent à mettre en cause la qualité de leur langue. Bref, tout ce dynamisme serait un effet du pessimisme linguistique si l'on suit la logique de monsieur Poirier.

La thèse ne prend pas en compte le dernier demi-siècle. On peut croire que l'intensification des relations franco-québécoises depuis la Révolution tranquille la fragiliserait. Normalement, le succès passager du « joual » dans les décennies de 1960 et de 1970 aurait dû mener à la distanciation entre Québécois et Français.

En somme, la thèse du dynamisme ou du pessimisme présentée par le professeur Poirier s'inscrirait à contre-saison de l'évolution globale des relations entre les deux États. L'hypothèse est intéressante et roborative, mais fort discutable.

Gaston Bernier

## Un exemple du Nouveau-Brunswick : Centre E.-P.-Sénéchal

Le quotidien *l'Acadie Nouvelle* de Caraquet du 14 octobre dernier nous a appris que la municipalité de Grand-Sault venait d'inaugurer son centre sportif. On l'appelle « Centre E.-P.-Sénéchal » en l'honneur d'Émile et Philomène Sénéchal, industriels et commerçants de la ville.

Il est intéressant de rappeler qu'une nouvelle parue en 2007 faisait mention de l'appellation « Centre civique E.-P.-Sénéchal Center ». L'Asulf avait suggéré à la municipalité d'éviter l'appellation centre civique, calque de *civic center*. Elle est heureuse de constater aujourd'hui que ce centre sportif porte une appellation bien française. C'est un exemple pour les autres villes, y compris celles du Québec qui conservent encore des centres civiques, malgré les démarches de l'Asulf. (Robert Auclair)

# Puis-je vous être utile ?

Qui d'entre nous n'a pas un jour été accueilli par l'expression « Puis-je vous aider? » Les personnes qui se présentent à un kiosque de renseignements, à la réception d'un hôtel ou dans certains établissements risquent d'entendre cette expression. Elle sert souvent au moment d'introduire un appel à un service public, à une entreprise financière ou commerciale, à une association ou à un groupement quelconque.

Les mots qui composent l'expression sont on ne peut plus français, mais, en réalité, il s'agit d'une traduction littérale de l'anglais : « Can (may) I help you ? ». En français, on aide une personne qui éprouve des ennuis ou des difficultés, ou encore celle qui a un travail à effectuer.

Le fait de se présenter dans un magasin, à une agence de voyage ou, encore, d'appeler une société d'assurances, une gare routière, suppose qu'on veuille obtenir des renseignements, passer une commande ou faire une réservation. Cette démarche ne traduit en rien des difficultés à surmonter ou un coup de main à donner à une

personne qui exécute un travail. Bref, dans toutes ces situations, il s'agit simplement de vouloir être servi.

« Puis-je vous être utile? », « Est-ce que je peux vous servir? », « Puis-je vous renseigner ? », ou simplement « Vous désirez? », figurent parmi les expressions à privilégier à l'accueil. Au téléphone, pourquoi ne pas employer une expression comme « Ici (nom et prénom), que puis-je faire pour vous? ».

Sur le sujet, on peut consulter les ouvrages suivants : Le Colpron; Le dictionnaire des anglicismes (Constance Forest et Denise Boudreau), Le traducteur averti (François Lavallée), Le Bon mot (Jacques Laurin), Le Grand glossaire des anglicismes du Québec (Jean Forest). Le Dictionnaire québécois-français (Lionel Meney), le Multidictionnaire de la langue française (Marie-Éva de Villers), Lexique des difficultés du français (Paul Roux).

Bien accueillir, voilà un geste important! Inutile de vouloir aider à temps et à contretemps.

## Une impropiété : Terminus

On voit sur la route 132, entre Rivière-du-Loup et Mont-Joli, des annonces de « terminus » d'autocar. Ces « terminus » sont des dépanneurs ou des stations-service, lesquels servent tout au plus de stations intermédiaires.

Un terminus est, selon le Petit Robert, la « dernière gare ou station d'une ligne de transport ». On se rappelle l'exclamation : Terminus! Tout le monde descend. Les autocars qui vont de Québec à Gaspé pourraient avoir deux terminus, l'un à Québec, l'autre à Gaspé. Mais pas à Saint-Fabien ni à Trois-Pistoles.

L'impropiété a de nombreuses années de service. Déjà, en 1967, Gérard Dagenais écrivait : « On ne peut appeler terminus une gare (ou une station) d'une ligne d'autocars où les véhicules ne s'arrêtent que pour les besoins locaux... ». En 2007, Camil Chouinard notait que l'expression « terminus d'autobus » était à remplacer par Gare routière.

En 2005, le directeur d'Intercar, à qui l'Asulf avait demandé de remplacer les trente-trois panneaux « terminus » entre Québec et Sept-Îles, avait refusé de changer quoi que ce soit (L'Expression juste, mai 2006 : 7). Il est toujours temps de faire les corrections qui s'imposent, tant entre Québec et Rimouski qu'entre Québec et Sept-Îles.

## Trait d'unionite

En voiture vers Rimouski, non loin de Montmagny, on peut lire sur un panneau routier : « La Grosse-Île et le Mémorial-des-Irlandais ».

On pourrait reconnaître le bien-fondé du trait d'union dans le toponyme « la Grosse-Île », mais faut-il aussi en mettre dans l'expression Mémorial des Irlandais? Serait-ce un nom de lieu? Faudra-t-il se mettre à écrire « Monument-de-Champlain »? « Chapelle-des-Marins »?

Il est possible que les fonctionnaires du ministère des Transports soient maintenant payés aux traits d'union. Ou, tout simplement, ne savent-ils pas où s'arrêter!

Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF)  
fondée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française

Conseil d'administration	Fondateur et président honoraire Robert AUCLAIR	L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à L'Expression juste.
Président	Gaston BERNIER	Tirage 1 000 exemplaires
Vice-président	Serge BOUCHARD	Périodicité Quatre fois l'an
Secrétaire	Léone TREMBLAY	Asulf
Trésorier	Christian HÉBERT	5000, boul. des Gradins
Membres	Alain BÉLANGER	Bureau 125
	Jean-Guy LAVIGNE	Québec G2J 1N3
	Lola LEBRASSEUR	Tél. et téléc. : 418 622-1509
	Gilles LEVASSEUR	www.asulf.ca
	France SALVAILLE	Bibliothèque nationale du Québec
	Michel SPARER	Bibliothèque nationale du Canada
		ISSN 1209-434X

## « Équipe-Québec » bat « Team Québec »

En octobre, les journaux ont fait des manchettes avec l'expression Team Québec. Un membre de l'Asulf a dénoncé cet anglicisme auprès d'un journaliste du Journal de Québec (18 octobre). Ce dernier a excipé du fait que l'expression avait été utilisée par le ministre Hamad (Journal de Québec, 21 septembre : 103). La manchette du quotidien était : « Team Québec se lance... » et le journaliste écrivait : « L'appellation Team Québec est celle utilisée par le ministre... ». Voyant venir une conférence de presse annoncée pour le lundi 9 novembre, le même membre s'est adressé, en fin de soirée le 8 octobre, à messieurs Labeaume, Hamad et Charest et les a invités à trouver un équivalent français. Le

lendemain de la conférence, le bureau du premier ministre mettait en onde un communiqué et on y donnait, dans les dernières lignes, l'appellation du groupe « Équipe-Québec ». Vingt-quatre heures plus tard, le bureau du ministre de l'Emploi et de la Sécurité sociale faisait part à son correspondant que l'expression française avait été privilégiée.

On retiendra deux leçons de la valse hésitation : 1) d'abord, les hommes et les femmes politiques ont une grande influence sur la qualité de la langue : on les « imite » ou on les cite; 2) les dénonciations des abus et du laxisme sont souvent fort utiles. Aussi ne faut-il pas hésiter à monter aux barricades.

## Hommage à Étienne Giasson

Le 24 octobre dernier, les membres fondateurs de l'Asulf (Robert Auclair, Henri Laberge, Michel Sparer), les membres actuels du conseil d'administration et des amis ont rendu hommage à la ténacité, à la franchise et au dévouement du premier trésorier de l'Association lors d'un souper au restaurant Bistango de Sainte-Foy.

Monsieur Auclair a, pour l'occasion, rappelé des souvenirs des premiers efforts en vue de l'obtention de conventions collectives négociées et rédigées en français dans Charlevoix et dans Portneuf. Sur un mode plus léger, monsieur Michel Sparer, a relevé les témoignages de correspondants des siècles passés qui apprécient grandement l'apport de celui qu'on a considéré comme le « directeur général » de l'Asulf pendant vingt ans, de 1988 à 2009. Mme Léone Tremblay a remis un exemplaire de la 5<sup>e</sup> édition du Multidictionnaire (M.É. de Villers) à l'ex-trésorier.

Lors de la réunion du conseil qui a précédé le repas, les membres ont adopté une résolution qui fait de monsieur Giasson un membre à vie de l'Association.

## Feu « Lyon Airports »

La revue *Défense de la langue française* nous a appris, dans sa livraison du 2<sup>e</sup> trimestre de 2009, que M. Jacques Gérald, préfet de région, était intervenu auprès de la société Aéroports de Lyon, laquelle gère les aéroports Saint-Exupéry et Bron, pour qu'elle abandonne l'appellation « Lyon Airports ». Le conseil d'administration de cette société, dont l'État

est actionnaire à 60 %, a accepté de retirer l'anglicisme.

L'Asulf est heureuse de cette démarche qui a permis de corriger une situation inconcevable aux yeux des Québécois, d'autant plus que les aéroports canadiens, qui relèvent de l'État fédéral, ont une appellation à la fois française et anglaise.

*La Place du matelas a fait publier une page publicitaire dans le Soleil du 27 octobre (p. 60). On y lit : « Fabriqué... à partir d'extrès de soya ». Faut-il épingle le mot « extrès » dans un dictionnaire?*

### MEMBRE INDIVIDUEL

Nom \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_  
 Tél. (dom.) \_\_\_\_\_ (Bur.) \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_  
 Collaborateur : 30 \$     Bienfaiteur : 100 \$  
 Mécène : 300 \$     Membre à vie : 500 \$  
 Date \_\_\_\_\_

### MEMBRE COLLECTIF

Dénomination \_\_\_\_\_  
 Type d'activité \_\_\_\_\_  
 Représenté par \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_  
 Tél. (bur.) \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_  
 Collaborateur : 60 \$     Bienfaiteur : 200 \$     Mécène : 300 \$  
 Date \_\_\_\_\_

Adhésion à l'ASULF

Paiement à l'ordre de l'ASULF

